

PLAN DE SITUATION DRESSE POUR ENQUETE

Transformations du bâtiment n° 1129

Commune d'Ormont-Dessus

Lieu-dit : En La Côte

Adresse : Chemin de la Coutaz 14

Coordonnées moyennes : 2'578'770 / 1'133'920
 altitude : 1355 m. env.

Zone d'affectation : "zone intermédiaire"

Zones de danger : - chutes de pierres et de blocs, danger imprévisible (classe 10)
 - glissements de terrain superficiels spontanés, danger moyen (classe 4b)
 - glissement de terrain profonds permanents, danger faible (classe 2)

Secteur de protection des eaux : üB

Degré de sensibilité au bruit (adopté) : III

Note au recensement architectural : 0

Raccordements EC : sans changement
 EU : à la mini-step projetée

Mention : n° ID 2017/320, mensuration en cours

Dérogations : aucune

Particularités : Construction hors zone à bâtir
 soumise à l'art. 81 LATC

Parcelle n° 3168

Selon feuillet RF en date du 20.05.2024

Habitation n° 1129	105 m ²
Pré-champ	4396 m ²
Total	4501 m²

Propriétaire : MURANOVA-CONSTANTACOPOULOS
 Alexandra (en cours d'inscriptions)

Propriétaires des parcelles voisines

2602	GUILLEMIN Rémi
2607	GENILLARD Philippe
2701	MOREL Jean-François CHEVALLEY Cédric CHEVALLEY Lionel
3168	ANDRÉ Renata GREZET Isabelle

Les Diablerets, le 23 mai 2024



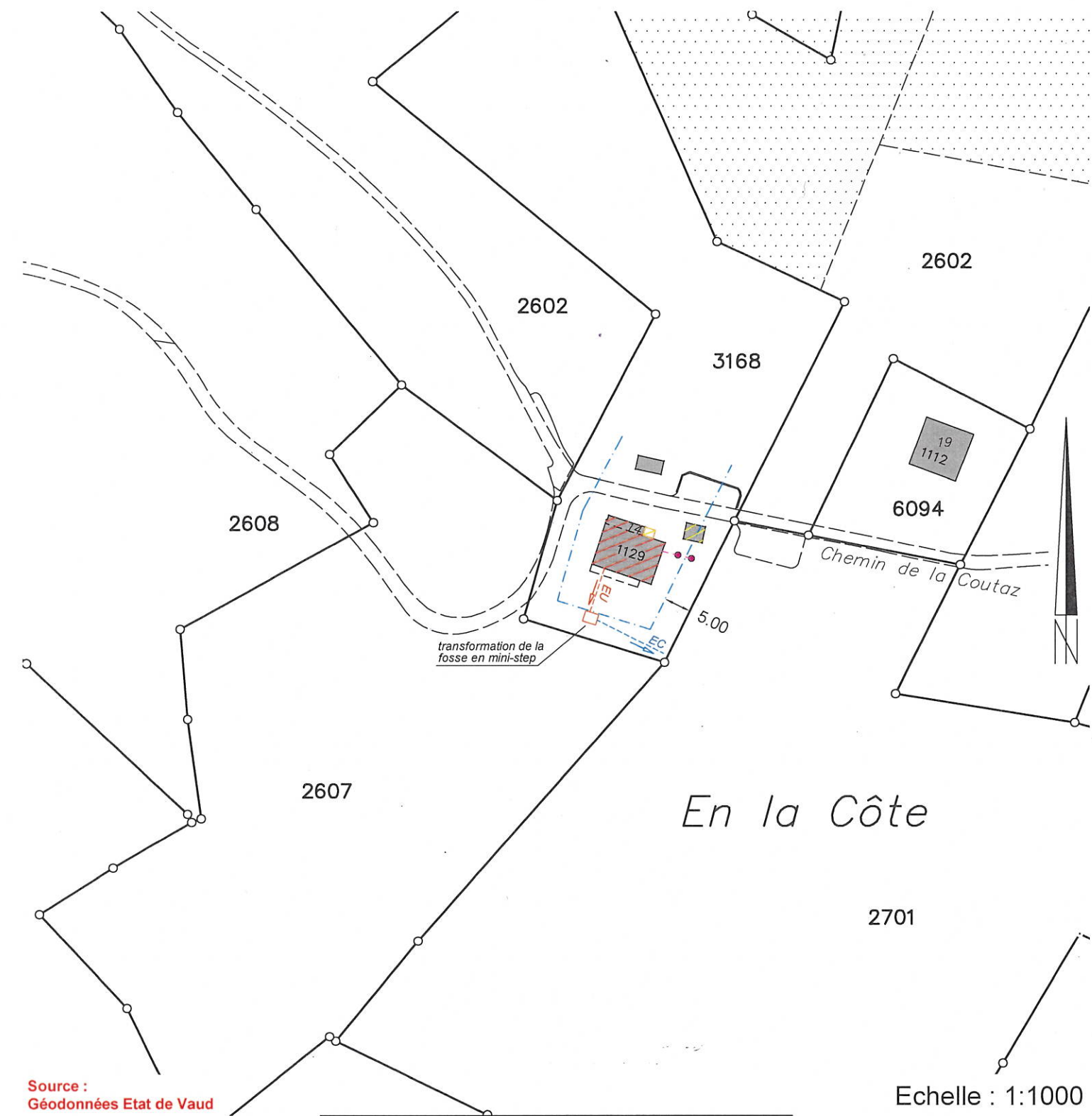
Stéphanie MORLOZ
 Ing. HES / geom. officiel

La réalisation du projet implique une mise à jour du plan RF

GÉO SOLUTIONS
 ingénieurs SA

Chemin du Plan 35 | 1865 Les Diablerets | 024 492 24 14
 diablerets@geo-solutions.ch
 www.geo-solutions.ch

La propriétaire :



Source :
 Géodonnées Etat de Vaud

Servitudes : Seules les PJ du RF font foi

ID 1999/18313	C	passage public de 60 cm de largeur
ID 1999/18327	C	passage public de 60 cm de largeur
ID 1999/17737	C	Canalisation(s) droit d'eau
ID 1999/17738	C	Canalisation(s) réservoir
ID 1999/17739	C	Canalisation(s) d'eau
ID 1999/19293	C	Passage à pied et pour tous véhicules
ID 1999/19201	D/C	Passage à pied et pour tous véhicules
ID 2020/1549	D/C	Passage à pied et pour tous véhicules de 2.30 m de largeur utile avec obligations accessoires selon pièces justificatives

Légende :

	transformations intérieures
	cabanon à démolir
	couvert d'entrée à démolir
	sondes géothermiques
	limite des constructions selon art 41 RCPC

Détails : voir plans de l'architecte